
Lettre sur les pensions des instituteurs détachés aux colonies.

Numéro d'inventaire : 1979.35451.1

Type de document : correspondance

Date de création : 1915 (vers)

Description : Deux feuillets agrafés de papier vergé, jauni. Des rousseurs. Trace d'un attache-lettres rouillé. Texte dactylographié sur 3 pages. En-tête imprimé.

Mesures : hauteur : 210 mm ; largeur : 133 mm

Notes : Lettre émanant du cabinet du sous-directeur de la dette inscrite, ministère des Finances, à Alexandre Lefas, député puis sénateur d'Ille-et-Villaine. Il y est question de deux revendications des instituteurs en poste dans les colonies (sauf Algérie): obtenir des pensions de retraites égales à celles dont jouissent les enseignants en poste en Algérie; obtenir la création d'un cadre des instituteurs coloniaux. L'auteur indique pourquoi on ne peut, selon lui, accéder à ces demandes. Ce document semble être la réponse à une demande d'information du député Alexandre Lefas, alors membre de la commission de l'Enseignement, à propos des revendications des instituteurs des colonies, exprimées en réponse à la question 13 du questionnaire envoyé dans les colonies par ladite commission, dans le cadre du rapport sur une proposition de loi déposée en 1914 portant réforme de l'administration de l'enseignement dans les colonies. (cf. doc. M.N.E. 1979.35451 (2), (15), (16) et (17).

Mots-clés : Gestion des personnels : recrutement, nominations, etc.
Enseignement français à l'étranger (dont anciennes colonies)

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : n.p.